

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tement par une conquête, soit indirectement par de dévoués satellites. En tout cas la Russie nous paraîtrait mieux inspirée, dans ses propres intérêts, en renonçant catégoriquement à cette tradition, qui peut lui être chère à plus d'un titre, mais qui est un fâcheux boulet qu'elle traîne constamment après elle. Si le cabinet de Pétersbourg retranchait, pour le moment au moins, cette embarrassante et trop sentimentale question d'Orient de son bagage politique, il aurait bien des chances de devenir l'arbitre des alliances européennes, tandis qu'aujourd'hui il est presque condamné par elle à l'isolement.

Au point de vue de la simple statique, il nous semble donc que la France n'a pas à hésiter sur l'avance indirecte qui lui est faite, et qu'elle n'y peut répondre que de manière à ne pas perdre la possibilité d'une alliance éventuelle avec l'Autriche et l'Angleterre, éventualité qui pourrait être compromise par l'adoption du dit programme sur les affaires d'Orient.

Quant à la troisième question, nous sommes pleinement d'avis qu'elle n'est qu'un fantôme bon à reléguer dans ses chimériques domaines. Mais parfois les fantômes ont leur utilité, et l'on ne peut exiger qu'ils se détruisent tout seuls !

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Fribourg. — Dans le courant de cet hiver notre Conseil d'Etat a nommé M. Alfred *Reynold*, major commandant du 56^e bataillon (élite), et M. *Schwab*, major commandant du 41^e (élite). Tout le monde ici a été fort satisfait de ces heureuses nominations. Du reste pendant les quelques jours de cours de répétition que ces deux bataillons viennent de passer, ces officiers supérieurs ont suffisamment prouvé qu'ils étaient à la hauteur de leurs fonctions.

— Le 25 mai est mort après une courte maladie M. le lieut.-colonel Nicolas von der Weid, chef des carabiniers. C'est une perte douloureuse pour ce corps.

France. — (*Corr. part*) Le chiffre des votants de l'armée au dernier plébiscite a été de 321,867, dont 275,657 *oui* et 46,210 *non*. Quelques absentions accidentelles, qui ont eu lieu, ne changeraient pas cette proportion. On peut dire qu'il y a près de 50 mille mécontents, très mécontents dans l'armée et qui ont voulu marquer de cette façon leur mécontentement. Mais n'y voyez pas autre chose, surtout pas l'expression d'une opinion politique. Ce qui m'étonne c'est qu'il n'y ait pas eu plus de *non*. Assurément de braves et vigoureux jeunes gens qu'on paie un sou par jour et qui en gagneraient 40 à 50 dans la vie civile, n'ont guère de motifs de voir fort en rose les affaires, y compris le gouvernement. Si vous y ajoutez les passe droits ordinaires et l'humiliante paix à tout prix qui semble prévaloir à l'endroit de la Prusse, vous aurez tout le secret de ces manifestations *negatives*.

Grèce. — On nous écrit d'Athènes, en date du 7 mai : Les cruelles scènes de brigandage de Marathon et d'Oropos ont amené une crise ministérielle. M. le colonel Botzaris, appelé de Corfou pour remplacer le ministre de la guerre déchu, a décliné cet honneur et a déposé un refus écrit et motivé entre les mains du président du conseil. L'honorable colonel veut, avec raison, des réformes profondes et sérieuses dans notre système militaire et dans l'organisation de la justice et de la police. Suivant lui, l'armée actuelle est trop faible pour ce qu'elle coûte au pays et pour la tâche qui lui incombe. Elle compte 8 à 10 mille hommes de troupes permanentes, où les cadres sont trop nombreux et où il y a trop d'exemptions et de dérogations à la loi. Avec les 12 millions de francs qu'elle coûte annuellement, on pourrait avoir beaucoup mieux, mais en entrant largement dans le système des milices. ..

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie (à Zurich).